

Ce rapport exprime les vues collectives d'un groupe international d'experts et ne représente pas nécessairement les décisions ou la politique officiellement adoptées par l'Organisation Mondiale de la Santé.

ORGANISATION MONDIALE DE LA SANTÉ

SÉRIE DE RAPPORTS TECHNIQUES

N° 103

**CONFÉRENCE DU PALUDISME
POUR LES RÉGIONS DU PACIFIQUE OCCIDENTAL
ET DE L'ASIE DU SUD-EST**

(Deuxième Conférence asienne du Paludisme)

Baguio (Philippines), 15-24 novembre 1954

Rapport

	Pages
1. Introduction	3
2. Problèmes d'intérêt particulier ayant trait aux vecteurs . . .	4
3. Recherche	10
4. Rôle des médicaments	14
5. Programmes nationaux de lutte antipaludique	17
6. Recommandations et conclusions	34
Annexe 1. Liste des participants	41
Annexe 2. Liste des documents soumis à la Conférence . . .	43
Annexe 3. Législation antipaludique	45
Annexe 4. Données à faire figurer dans les rapports sur les résultats et le coût des pulvérisations d'insecticides à action rémanente	46
Annexe 5. Organisation de la surveillance à Ceylan	48

ORGANISATION MONDIALE DE LA SANTÉ

PALAIS DES NATIONS

GENÈVE

JUIN 1956